Boîtes d'alarmes d'incendie.

3 Douane et N. Front.
5 Canal et Decatur.
6 Douane et Royale.
7 Bienville et Decatur.
8 St-Louis et Royale.
12 Conti et Chartres.
13 Toulouse et Decatur.
14 Station de police du 3me precinct, 715 Chartres.
15 St-Philippe et Decatur.
16 Decatur et Hôpital.
17 Dumaine et Bourbon.
18 Dauphine et Hôpital.
19 Royale et Ursulines.
21 212 Dauphine, Pompe No 7.
23 St-Louis et N. Remparts.
24 Canal et N. Remparts.
25 Canal et Tchoupitoulas.
26 Canal et Camp.
27 Natchez et Tchoupitoulas.
28 Poydras et Sud Peters.
31 Poydras et Magasins.
32 Gravier et Magasins.
34 Poydras et Camp.
35 Perdido, près St-Charles; Pompe No 13.
36 Poeyfarre et St-Charles.
37 Commerce et Carondelet
38 Canal et Baronne.
41 Union et Dryades.
42 Poydras et Remparts.
43 Girod et Remparts.
45 Magasins et Girod; Pompe No 6.
46 Lafayette et Delta.
47 Julia et Water.
48 Julia, entre Commerce et Tchoupitoulas.
51 St-Joseph et Sud Peters.
52 St-Joseph et Camp.
53 Julia et St-Charles.
54 Magasins, près Fourth Ward, Pompe No 6.
56 Calliope et S. Peters.
57 Calliope et Annonciation.
58 Erato et Constance.
61 Calliope et Camp.
62 Calliope et Carondelet.
63 St-Charles et Erato.
64 Ave Howard et S. Remparts.
65 Calliope et Freret.
67 Julie et Liberté.
68 Lafayette et Sud Robertson, Workhouse.
71 Ave. Tulane et S. Basin, Station de Police du 1er Precinct.
72 Ave. Tulane, près S. Liberté.
73 Ave. Tulane et S. Claiborne.
74 Poydras et S. Claiborne
75 Poydras, près Freret.
76 Lafayette et Miro
78 Palmyre et S. Roman.
81 Avenue Tulane et Dupré.
82 S.-Broad et Palmyre.
83 Avenue Tulane et S. Tonti.
84 Erato et Magnolia.
85 Magnolia, entre Clio et Calliope.
86 Erato et et Franklin.
87 Terpsichore et Franklin.
88 Melpomène et Dryades, Pompe No 2.
91 Tete de la rue Thalie.
92 Hunter et Tchoupitoulas; Pompe No 1.
94 Henderson et Front.
95 Tchoupitoulas, près Orange, Pompe No 12.
96 Race et Annonciation.
97 Race et Magasins.
98 Terpsichore et Chippewa; Station de Police.
121 Religieuse et Market.
123 Melpomène et Camp
124 St James et S. Peters.
125 Felicité et Chippewa.
126 Felicité, près Orange.
127 St Marie et Tchoupitoulas
128 St André et Fulton.
131 Terpsichore et Carondelet.
132 St André et Magasins.
134 St Charles Avenue et Felicité.
135 St André et Dryades.
136 St André et Magnolia; Pompe No 21.
137 Jackson et Rousseau; N. O. & L. Co. No 1.
138 Jackson et Laurel; Pompe No 2.
142 Jackson et Coliseé.
143 Annonciation et Bérangere.
145 Tchoupitoulas et Bérangere.
146 Jackson et Carondelet.
147 Jackson et Liberté.
148 Première et Constance.
152 Premi re, près St-Charles, Pompe Chimique No 2.
153 Première et Howard.
154 Dryades et Deuxième.
156 Deuxième et Chestnut.
157 Troisième et Tchoupitoulas.
158 Quatrième et Laurel.
161 Esplanade et N. Remparts.
162 Toulouse et Bourgogne.
163 St-Pierre et N. Claiborne; Pompe No. 21.
164 Dumaine et St. Claude; Pompe No. 10.
165 Ursulines et Liberté.
167 Esplanade et Liberté.
168 Chemin du Bayou et N. Claiborne.
171 Ursuline et N. Prieur.
172 Ursulines et N. Broad.
173 Chemin du Bayou et Galvez; Pompe No. 1.
174 Ste-Anne et N. Miro.
175 Dumaine et N. White.
176 Esplanade et N. Dupré
178 Esplanade et Pont du Bayou; Station de Chars.
181 Dumaine et avenue Hagan.
182 Esplanade et Bourbon.
183 Touro et Royale.
184 Bourbon et N. Remparts.
185 Champs-Elysées pres Dauphine; Station de Police du 5me precinct.
186 Touro et N. Villere.
187 Quatrième et Prytanée.
188 Quatrième et Dryades.
191 Avenue Washington et Chippewa.
192 Washington et Camp, Pompe No 23.
193 Washington et Magnolia.
194 Sixième et S. Remparts.
195 Pleasant et Annonciation.
196 Septième et Fulton.
197 Neuvième et Magasins.
198 Harmonie et Tchoupitoulas.
212 Huitième et Chestnut.
213 Harmonie et Prytanée.
214 Harmonie et Carondelet.
215 Bassin, près Conti, N. & L. No 4.
216 Canal et Marais.
304 St Pierre, Station de Police du 4me précinct.
305 Toulouse et Liberté.
306 Douane et N. Robertson.
307 St-Louis et N. Villeré.
308 St Louis et N. Claiborne
311 St Louis et N. Prieur,
312 Bienville et N. Derbigny.
313 Bienville et N. Johnson.
314 Canal et N. Rocheblave
315 Canal et N. Dupre
316 Canal et N. Broad.
317 Canal et N. Gênois
318 Canal et N. Alexandre
319 Bienville et avenue N. Hagan
321 Douane et avenue Carrollton
324 Alexandre et Chemin N. Metairie.
312 Annette et Marais
314 Lapeyrouse et Claiborne
315 N. Claiborne et St-Antoine.
316 N. Claiborne et Champs-Elysées
317 Français et Grant
318 Français et N. Broad; Stern's Factory.
321 Colombus et St-Claude.
324 Colombus et N. Roman.
325 Laharpe et Grande Route St Jean; station des chars.
326 Lapeyrouse et N. Galvez.
327 Chemin du Bayou et N. Dorgenois.
328 Entree aux Fair Grounds, Rue Sauvage.
341 Marigny et N. Peters.
342 Mandeville et Marais.
345 Avenue Lafayette et Chartres
346 Avenue Lafayette et Urquhart; Station des Chars.
347 Avenue St-Roch et Villere, Pompe No 8.
351 Mandeville et Marais.
352 Espagne et N. Remparts.
354 Bourgogne et Marigny.
356 Pressé et N. Peters; N R Railroad.
361 Olouet et Royale.
362 Louisa et Chartres.
364 Dauphine et Montegut.
365 Dauphine et Port, Pompe No 24.
371 St-Ferdinand et St-Claude.
372 Marais et Louisa.
374 St. Claude et Congrès.
381 Elmire et Bourgogne.
382 Louisa et Bourgogne.
391 Dauphine et Independance.
392 Dauphine et Mazant.
412 Chartres et Mazant.
413 Pologne et N. Remparts; Station de Chars.
414 Avenue Jourdan et Dauphine
416 Elvardi et Dauphine.
417 Flood et N. Remparts
418 Flood et N. Peters.
421 Dalery et N. Peters; Casernes des Etats-Unis.
423 Hancock et Dauphine.
426 Avenue Louisiane et Tchoupitoulas.
427 Avenue Louisiane et Magasins.
428 Avenue Louisiane et Prytanée.
431 Avenue Louisiane et S. Remparts.
432 Baronne et Constantinople.
435 Amelia et avenue St. Charles
436 Camp et Foucher.
437 Peniston et Coliseé.
451 Aline et Laurel.
452 Austerlitz et Magasins.
453 Annonciation et Amelia.
461 Water et Peniston.
462 Constantinople et Tchoupitoulas.
463 Annonciation et avenue Napoleon
471 Berlin et Magasins; Station de Police.
472 Marengo et Prytanée.
473 Milan et Saratoga.
481 Freret et avenue Napoléon.
482 Pitt et avenue Napoléon, Pompe No 11.
491 Coliseé et Jena.
492 Cadix et Tchoupitoulas.
512 Magasins et Valence.
513 Carondelet et Valence.
514 Valence et Saratoga.
516 Upperline et Prytanée; Station de Chars.
517 Laurel et Lyon.
518 Soniat et Tchoupitoulas.
521 Soniat et Magasins.
523 St-Charles et Dufossat.
524 Avenue Peters et S. Remparts
526 Avenue Peters et Prytanée.
527 Valmont et Chestnut.
531 Valmont et Laurel.
532 Tchoupitoulas et Octavia.
534 Laurel et avenue Nashville.
536 Magasins et Joseph.
541 Arabella et Perrier.
542 Avenue Nashville et St Charles.
543 Avenue Palmer et Freret.
561 St-Charles et avenue Henry Clay
562 Hurst et Calhoun.
563 State et Pitt.
571 State et Camp.
572 Avenue Henry Clay et Chestnut.
612 Laurel et Avenue Henry Clay.
613 Tchoupitoulas et Webster.
614 Magasins et Walnut.
615 Broadway et St Charles.
617 Broadway et Esther.
621 Cherokee et Ann.
623 Burdette et Macarty.
624 Cherokee et Hampson.
625 Short et St-Charles.
631 Burdette et Zimple.
632 Hampson et Dublin
643 Avenue Carrollton et Burthe.
651 Bardette et Hickory
652 Leonidas et Burthe.
653 Cambronne et Oak.
712 Dublin et Poplar.
713 Jeannette et Jobet.
714 Eagle et Poplar.
715 N. V. R. R. et av. Carrollton.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District.

Connue comme No 665 avenue Jordan, entre les rues Chartres (projetée) et Royale

Eureka Homestead Society vs Alphonse Joseph Benedit.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 73 731.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union dans le premier district de cette ville le JEUDI, 4 août 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir

Deux certains lots de terre dans le troisième district de cette ville dans l'îlet désigné par le numéro municipal 123, borné par l'avenue Jordan, les rues Chartres projetée, Desoudes et Royale, désignés par les numéros un et deux sur un plan privé annexé à un acte passé pardevant W. Morgan Gurley notaire le 15 février 1900. Le lot numéro un mesurant trente pieds deux pouces et six lignes de face à l'avenue Jordan la même largeur dans le fond, sur une profondeur et façade sur la ligne de l'extension de la rue Chartres de cent vingt pieds. Lot No deux mesurant trente et un pieds cinq pouces et deux lignes de face à l'avenue Jordan, la même largeur dans le fond, et contigu au lot No 1 et a une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY

Shérif civil de la paroisse d'Orléans

McCloskey & Benedict, avocats pour la plaignante.

1er juil—1 2 8 15 22 29—août 4

Succession de Pierre J. Renard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 72 771—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Dr Paul E. Bechet, exécuteur testamentaire du défunt, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNALL, Greffier.—Chas J. Theard, avocat.

8 jui—8 12 17

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIÉTÉ AUGMENTANT EN VALEUR

Sur les rues Carondelet et Brainard.

RESIDENCE ET LOTS A BATIR.

Bonnes situations pour y demeurer ou pour placement.

Succession de Mme Maria C. Jennings.

No 72 700—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 14 juillet 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan public en vertu de et conformément à un ordre daté le 8 juin 1904, de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir

1. La confortable résidence en bois à deux étages No 2263 rue Carondelet à l'encoignure N. O. de la rue Philip sur un vaste terrain dans le quatrième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Philip, Brainard et Jackson. Elle a une barrière en fer sur la façade, est retirée de la banquette et contenant dix chambres etc.

Le terrain est décrit comme un certain lot dans l'îlet susdit borné comme il est dit ci-dessus désigné par la lettre A sur un plan par C. Lucas Lewis député voyer de ville daté le 5 mars 1904, et d'après lequel led. lot mesurant 52 pieds 3 pouces de face à la rue Carondelet sur une profondeur et façade sur la rue Philip de 128 pieds, 7 pouces et 2 lignes et une profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Jackson de 127 pieds 7 pouces et 2 lignes sur une largeur sur la ligne du fond de 42 pieds et 7 pouces. Il est composé de tout le lot No 6 sur un plan par A. Hedin architecte daté le 23 janvier 1849 déposé en l'étude de James Graham ancien notaire pour référence et partie du lot No 13 sur le plan par L. Surgi voyer, daté le 2 mars 1844 annexé à un acte pardevant Jules Mossy ancien notaire, daté le 27 mars 1844 et partie du lot No 6 sur un plan par L. Surgi daté le 2 mars 1844 ci-dessus référé et partie du lot No 5 sur un plan par A. Hedin daté le 23 janvier 1849 ci-dessus référé. Le terrain est tracé en jardin et pelouse. La maison est fraîche et confortable et dans un voisinage désirable.

2. Un certain lot de terre dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet No 243, borné par les rues Brainard, Carondelet, Philip et Jackson désigné par la lettre F sur le susdit plan par C. Lucas Lewis d'après lequel il commence à une distance de 63 pieds 2 pouces de l'encoignure des rues Brainard et Philip et mesurant 27 pieds 10 pouces 2 lignes de face à la rue Brainard sur une profondeur de 117 pieds 8 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles et une largeur sur la ligne du fond de 27 pieds 10 pouces et 2 lignes. Il est composé de partie des lots originaux Nos 7, 8, 9 et 10 sur le susdit plan par L. Surgi.

3. Un certain lot de terre dans le quatrième district de cette ville dans l'îlet No 243 borné par les rues Brainard, Carondelet, Philip et Jackson désigné par la lettre G sur ledit plan par C. Lucas Lewis d'après lequel il commence à une distance de 90 pieds 11 pouces 2 lignes de l'encoignure des rues Brainard et Philip et mesurant 27 pieds 10 pouces 2 lignes de face à la rue Brainard sur une profondeur de 117 pieds 8 pouces 2 lignes entre lignes parallèles et une largeur sur la ligne du fond de 27 pieds 10 pouces 2 lignes. Il est composé de parties des lots originaux Nos 7, 8, 9 et 10 sur le plan par L. Surgi.

4. Un certain lot de terre dans [illegible] 243 dans le quatrième district de cette ville borné par les rues Brainard, Carondelet, Philip et Jackson désigné par la lettre H sur le susdit plan par C. Lucas Lewis d'après lequel ledit lot commence à une distance de 118 pieds 9 pouces 4 lignes de l'encoignure des rues Brainard et Philip et mesurant 27 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue Brainard sur une profondeur de 117 pieds 8 pouces 2 lignes entre lignes parallèles et une largeur sur la ligne du fond de 27 pieds 10 pouces 2 lignes. Il est composé de parties des lots originaux Nos 7, 8, 9 et 10 sur le susdit plan par L. Surgi. Les améliorations sur ce lot sont une bâtisse double en bois à deux étages Nos 2244 et 2244 rue Brainard contenant 4 chambres. La bâtisse est dans le fond du lot donnant amplement d'espace sur la façade pour des améliorations additionnelles. Les trois derniers lots de terre ci-dessus décrits sont de bons sites à bâtir dans un voisinage tranquille respectable et agréablement aménagé.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs et la balance [illegible] pour le paiement [illegible] hypothèque [illegible] garantie [illegible] conformément [illegible] de l'adjudication jusqu'au paiement final. Ce pour cent hon[illegible] pour les frais [illegible] des améliorations devant être conservées assurées [illegible] transférée au porteur du porte [illegible] des billets et d'assumer les taxes dues et exigibles en 1904 par les acquéreurs en plus et au dessus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant du prix d'achat sera requis des acquéreurs au moment de la vente.

Actes de vente pardevant W. Morgan Gurley notaire, devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité et devant être aux frais des acquéreurs.

Bernard Titche, Avocat.

12 juin—12 19 26—juillet 3 10 14

Macon&Kernaghan

traits hangars en briques subdivisée de façon à y placer avec facilité une grande quantité de coton. Cette propriété a une extra vaste étendue. Sujet à un bail expirant le 1er septembre 1904

Les deux propriétés ci-dessus décrites seront vendues ensemble ou en bloc.

La propriété ci-dessus est adaptée pour plusieurs autres usages en dehors de l'emmagasinage et la compression du coton. Elle est si près du fleuve qu'elle a tous les avantages d'une batture. Sur la rue Robin il y a un double rail tourniquet et sur la rue Terpsichore il y a également un ail tourniquet donnant en conséquence un avantage spécial à une fabrique, un entrepôt, un dépôt ou bien à une vaste entreprise commerciale. La demande pour une propriété de ce genre est constamment augmentante et aucune n'offre de plus grand motif pour augmentation de valeur dans l'avenir. La facilité avec laquelle les marchandises peuvent être transportées sur et d'ailleurs de là et chemins de fer et l'espace si étendu pouvant être utilisé doit appeler l'attention du marchand ou du pis ... ceur.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance en un crédit d'un an, deux et trois ans devant être démontrée par des billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 6 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, les dits billets devant être spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur sur ladite propriété. Les actes de vente devant contenir toutes les clauses et les coutumières de sécurité incluant le pacte de non aliénando, les acquéreurs devant assumer les taxes de ville et d'E at dues et exigibles en 1904 en plus et au dessus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis des acquéreurs au moment de la vente. Les actes de vente par devant Jeff C Wench, notaire aux frais de l'acquéreur

Fenner, Henderson et Fenner, W. McL. Fayssoux, Henry G. McCall, Gibbs Morgan, avocats.

19 juin—19 19 26—juillet 3 10 17 21

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN BEAU LOT A BATIR.

"ELK PLACE."

Entre les avenues Tulane et Cleveland.

Succession de D. W. Williams

No 63 842 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER J C Denis encanteur—Bureau 136 rue Carondelet — JEUDI, le 21 juillet 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan public, en vertu d'un ordre daté le 9 juin 1904 de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division B agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A maintenant absent dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite à savoir

Un certain lot de terre dans l'îlet No 302, borné par la rue S. Basin, maintenant Elk Place, S. Franklin, les avenues Cleveland et Tulane mesurant 32 pieds de face à la rue S. Basin sur une profondeur de 91 pieds décrit comme lot No 3

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer en sus et au dessus du prix de l'adjudication les taxes de 1904 et de payer comptant au moment de l'adjudication dix pour cent du prix d'achat

L'acte de vente pardevant John C. Davey Jr. notaire aux frais de l'acquéreur.

Dinkelspiel & Hart, avocats.

19 juin—19 26—juil 3 10 17 21

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés du Sixième District.

Emplacement de Commerce.

Nos 4432 et 4434 rue Magasins entre l'avenue Napoléon et la rue Jena

Succession de Mme Gertrude Heim

No 73,569—Cour Civile de District Division D Paroisse d'Orléans

PAR J PAUL HECKER Encanteur—Bureau 830 rue Commune — Il sera vendu à l'enchère publique JEUDI, le 14 juillet 1904 à midi à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, 311 rue Baronne en vertu de et conformément à un ordre signé par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D, le 7 juin 1904, dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés ci-après décrites à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, coutumes, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le sixième district de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet No 202 autrefois îlet No 24 du Faubourg Ouest Bouligny borné par l'avenue Napoléon, les rues Magasin, Jena et Live Oak (maintenant rue Constance) désigné par la lettre B audit îlet No 24 du Faubourg Ouest Bouligny et mesurant trente trois pieds (33) quatre (4) pouces de face à la rue Magasins sur une profondeur de quatre vingt quinze pieds (95) quatre pouces et cinq lignes (5) dans le droit et entre lignes parallèles le tout agréable à un plan déposé en l'étude du voyer de l'ancienne ville de Jefferson, le dit lot de terre est formé d'une partie des lots numéros huit sept et dix d'après un plan fait par R. F. Parkham daté le 3 avril 1841 et déposé en l'étude de William Boswell, notaire à la Nouvelle-Orléans.

NOS 4432-34 RUE MAGASIN.

Les améliorations comprenant un cottage double en bois couvert en ardoises contenant de chaque côté trois chambres et galerie couvert. Dans la mansarde se trouvent trois chambres. Dans chaque cour se trouvent hangar, citerne, etc., il y a un auvent sur la banquette et c'est une emplacement de commerce.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1904, faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant James Boyd Gringage, notaire aux frais de l'acquéreur.

12 juin—12 19 26—juil 3 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente en Partage.

EN BLOC.

Grande Occasion pour Placement.

Augmentant rapidement en valeur et profitable.

Occupation dans propriété convenant une vaste étendue spécialement adaptée à de grands intérêts.

Dans une superbe localité pour entrepôt, fabrique ou dépôt.

A proximité très rapprochée des expéditions et chemins de fer avec rails à tourniquet déjà posés la rendant facilement accessible à n'importe laquelle des lignes de chemins de fer ou d'expéditions.

Cette occasion spéciale est offerte aux capitalistes des presses à coton favorablement connues des Facteurs et Alabama.

C'est votre chance.

Wm B. Hayward vs Jack Moore Hayward.

No 73 605—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan encanteur — Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI, 21 juillet 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 10 juin 1904 et d'un jugement rendu et signé le 13 juin 1904 de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés ci-après décrites en bloc à savoir—

1. La propriété centrale et bien située connue comme la "Presse à Coton Factors", située dans le premier district de cette ville, comprenant et décrite comme un certain lot de terre borné par les rues New Levee maintenant Peters, Tchoupitoulas, Robin et Henderson mesurant 355 pieds 6 pouces de face à la rue Peters, 417 pieds 10 pouces et 6 lignes de face à la rue Robin 383 pieds 7 pouces et 2 lignes de face à la rue Henderson et 199 pieds 7 pouces de face à la rue Tchoupitoulas. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant un entrepôt substantiellement bâti en briques et hangars de vaste capacité, admirablement établi pour l'entrepôt et compression de coton. Elle est complètement équipée avec appareils à vapeur et puissantes machines de compression. Sujet à bail expirant le 1er septembre 1904.

2. Le magnifique et central entrepôt connu comme la "Presse à Coton Alabama", situé dans le premier district de cette ville comprenant et décrit comme un certain îlet de terre borné par les rues Tchoupitoulas, Robin, St Thomas et Terpsichore (autrefois Joséphine) mesurant 436 pieds, 3 pouces 6 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 330 pieds de face à la rue Terpsichore, 325 pieds 7 pouces de face à la rue Robin, et 310 pieds 2 pouces de face à la rue St Thomas. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant les bien cons-

VENTES A L'ENCAN.

Fitzpatrick Brennan & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Louisa Harz, veuve de Stephen M Westmore.

No 60 518—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B

PAR FITZPATRICK BRENNAN & CO. encanteurs—Bureau 340 rue du Camp—MERCREDI le 13 juillet 1904 à 11 heures A. M. sur les lieux No 1308 de l'avenue St Charles entre les rues Erato et Thalie il sera vendu un lot de meubles de maison et effets personnels conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. Fred. D. King, Division B maintenant absent en congé, rendu et signé le 6 juillet 1904 pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée

Conditions—Comptant et livraison immédiate

7 juil—7 10 13

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de George Awan

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 73 681 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Louis A Fraisse exécuteur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—E. J. Merai, avocat.

7 juil—7 11 16

John Sahuque vs T. P. Toups

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 73,452—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'il en ont ou peuvent en avoir, pour lesquelles le compte présenté par John A. Kotz liquidateur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Theodore Cotonio avocat.

9 juil—9 13

VENTES A L'ENCAN

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE JOSEPH DAVIS.

No 73 542 Cour Civile de District Division D

COTTAGE SIMPLE,

1306 rue Lafayette.

PAR PETER GALLAGHER encanteur—No 846 rue Commune—MARDI le 16 août 1904 — En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, l'Hon. W. B. Sommerville juge daté et signé le 8 juillet 1904, et à moi adressé j'offrirai en vente à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre, ensemble avec tous les droits voies améliorations et dépendances qui s'y trouvent, y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Lafayette, Edward, Perdido et Freret désigné par le No 3, sur un plan déposé en l'étude de A. Mazureau, ancien notaire, en cette ville lequel dit lot mesurant 17' 9" de face à la rue Lafayette sur une profondeur de 120' sur la ligne de côté la plus près de la rue Howard et 118' de profondeur sur la ligne opposée la plus près de la rue Freret, mesure américaine.

Conditions—Comptant. L'acte de vente par devant Robert J. Maloney notaire aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication et devant assumer les taxes de 1904.

PETER GALLAGHER, Encanteur.

Robt J Maloney, M. A. Neuhauser, avocats.

12 juil—12 17 24 31—août 7 14 16

AVIS AUX CREANCIERS.

Dans l'affaire du Receveur de la Carl Schmidt Art Furniture Manufacturing Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 72 722 Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par M. F. Holander receveur de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier — E. Howard McCaleb, Edward McCaleb Jr., avocats.

10 juil—10 14 19

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District

Portant le numéro municipal 5942 rue Preston.

Union Homestead Association vs Charles Borkhardt.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 73 758—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Gravier et Union dans le Premier District de cette ville JEUDI, le 4 août 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle Orléans (autrefois Bloomingdale paroisse de Jefferson) dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas ou Levée Preston et Alonzo, et l'avenue State désigné comme lot No 20 sur un plan de L. H. Pilié, voyer daté le 17 mai 1873, ledit lot mesurant trente pieds six pouces de face à la rue Preston, trente deux pieds onze pouces et sept lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de cent cinquante pieds sur la ligne du côté du lot No 19 et cent cinquante pieds six lignes sur le côté plus près de la rue Alonzo.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Carroll & Carroll, avocats pour la plaignante.

1 juil—1 8 15 22 29—août 4

Téléphonez—

J. GARLICK,

L'UNIQUE AFFICHEUR.

Les meilleurs tableaux, localités écultats.

Bureau 633 Place Commerciale

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

2 COTTAGES DOUBLES

Nos 2020, 2022, 2024, 2026 rue Toledano.

Rapportant $32 par mois.

A l'encan le JEUDI 28 juillet 1904

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau 732 rue Commune, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, en vertu de et conformément à un ordre et jugement de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D. Dossier No 73 712, dans l'affaire de la succession de Louis Lay vs Sophie Lay et als, jugement rendu le 20 juin et signé le 24 juin 1904 à l'enchère publique il sera vendu—

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville désignés par les numéros quatre et cinq dans l'îlet borné par l'avenue Louisiana, les rues Toledano, S. Remparts et Saratoga, sur un plan du dit îlet fait par L. H. Pilié le 14 octobre 1872, annexé à un inventaire de la succession de L. F. Drouet, fait par O Drouet, ancien notaire, le 16 octobre 1872, lesdits lots sont contigus et mesurent lot A 29 pieds 5 pouces, lot B 30 pieds 7 pouces de face à la rue Toledano sur cent vingt-huit pieds de profondeur

Les améliorations consistant de deux cottages doubles connus comme les Nos 2020, 2022, 2024 et 2026 rue Toledano

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs et la balance en un crédit de un et deux ans en des billets des acquéreurs portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement devant être garantis par une hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue. Les taxes de 1904 devant être assumées par les acquéreurs en dessus et au plus du prix de l'adjudication, ledit acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, les honoraires d'avocat en cas de procès, le transfert de l'assurance etc., etc.

L'acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire aux frais des acquéreurs.

26 juin—26—juil 3 10 17 24 28

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port compris:

$12 - - - Un an | $6 - - - 6 mois | $3 - - - 3 mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris:

$15.15 - - Un an | $7.55 - - 6 mois | $3.75 - - 3 mois

ÉDITION HEBDOMADAIRE

Paraissant le Samedi Matin.

Pour les Etats-Unis, port compris:

Un an | $1.50 - - 6 mois | $1.00 - - 4 mois